

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**tenue le 18 octobre 2024 à la Mairie du Mesnil-Mauger**

Le président de l'association, Jacques Devos, ouvre la séance à 16h00 en remarquant que 12 personnes sont présentes et que 32 se sont fait représenter, le quorum nécessaire pour que l'assemblée générale délibère valablement à savoir 26 personnes présentes ou représentées, est donc largement dépassé. Le président remercie tous les participants de leur présence. Monsieur François Aubey qui devait participer à l'Assemblée, retenu au Havre, s'est fait excuser.

### **RAPPORT D'ACTIVITE 2023/2024**

Remarquons tout d'abord que les travaux de restauration dans la chapelle y ont provisoirement fait cesser tout évènement, exposition, concert, conférence. Il n'y a pratiquement plus de nouvelles inscriptions et l'intérêt pour l'association est en baisse ce qui se sent au niveau des cotisations comme vous le verrez dans le rapport financier. Espérons que nous pourrons raviver cet intérêt par une belle fête d'inauguration de la chapelle restaurée et une reprise d'évènements dans la chapelle.

#### **1 Restauration de la chapelle**

Après planification des travaux réalisée pendant l'été 2023 par Monsieur Maffre ACMH, les travaux de restauration ont commencé en octobre de cette année. Des ortho-photos ont été prises de toutes les peintures car l'état du support a obligé de supprimer parfois un élément peint et il fallait avoir une trace de la situation initiale pour la restituer après consolidation du support. Ces photographies donnent des images qui respectent parfaitement les dimensions.

De façon générale, les travaux ont été perturbé par l'humidité constatée depuis quasiment le début des travaux. Cela se traduit par des enduits qui ne sèchent pas. Le séchage de chappes en béton sur les sols du chœur et de la nef a produit de l'humidité supplémentaire et c'est probablement elle qui est à l'origine des moisissures observées sur le plafond en merrains de la nef. On a aussi observé que certaines planchettes se déboitaient par leur gonflement dû à l'humidité.

Ces propos sont illustrés par une série de photographies prises lors de l'année précédente.

## **2 Vie de l'association**

### **2,1 EVENEMENTS**

Comme rappelé précédemment il n'y a pas eu d'évènement dans la chapelle. Toutefois l'association est sensible à toutes les personnes et évènements liés à la chapelle. C'est ainsi que nous avons organisé en 2018 une exposition retraçant la vie d'Alexandre Choron aux multiples talents, mathématicien, pédagogue mais surtout musicien et qui a vécu à Sainte-Marie-aux-Anglais.

L'année du quatre-vingtième anniversaire du débarquement allié en Normandie, nous avons voulu commémorer la mort de neuf soldats écossais à quelques pas de la chapelle. Nous avons voulu le faire à l'endroit du drame. La Mairie de Mézidon s'est associée à notre démarche et notre hommage a été intégré dans le programme des cérémonies de la ville pour le 17 août, date de sa libération. Monsieur Guiard, Maire adjoint de Mesnil-Mauger a été présent ainsi qu'une délégation d'anciens combattants de Mézidon avec deux porte-drapeaux. Une gerbe de fleur a été déposée au pied du poteau sur lequel se trouve un écriteau rappelant les faits et les noms des victimes.

Vingt-cinq à trente personnes étaient présentes, des anglais, des américains et des français. Ils se sont retrouvés ensuite autour d'un buffet et on y a discuté en particulier de la possibilité de donner plus d'importance à la stèle commémorative.

Le Président a demandé aux membres du Conseil d'administration leur avis à ce sujet. Des réponses reçues, il ressort que si l'association a fait un premier pas avec raison, c'est à la commune de poursuivre le travail de mémoire. Monsieur Yannick Langlais se propose de nous donner une idée du coût d'une stèle en pierre.

### **2,2 MONTANT DE LA COTISATION**

Nous ne voyons pas de raison de modifier les montants de la cotisation annuelle :

- Soit au minimum 10€ par personne versés à l'association.
- Soit 90€ minimum versé à la Fondation du Patrimoine, par une personne ou un couple. Ce don donnant lieu à défiscalisation partielle, en France tout au moins ;

La répartition entre ces deux modes est jusqu'à présent tout à fait satisfaisante.

## 2,3 PUBLICATIONS

Nous avons signalé dans une lettre d'information que la revue « Connaissance des arts » préparait un numéro spécial consacré à la rénovation du patrimoine et nous avait demandé des photos. Et bien le numéro est paru où nous figurons parmi les chantiers de l'ouest du pays. Nous y sommes désignés comme « Petite sixtine de Normandie ».

**Mis aux votes, le rapport d'activité est accepté à l'unanimité des votants.**

## RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2023-2024

A la fin de l'exercice précédent le bilan était le suivant :

Actif		Passif	
Compte bancaire	3 077	Report à nouveau	6 775
Compte Livret A	5 063	Bénéfice de l'exercice	1 426
Chèques à débiter	0		
Chèques à encaisser	0		
Caisse	61		
<b>TOTAL</b>	<b>8 201</b>		<b>8 201</b>

Le compte d'exploitation pour l'exercice 2023/2024 a été comme tel :

Charges		Produits	
Assurances,	213	Adhésions et Cotisations	870
Frais de bureau, affranchissements,	574	Dons	5 654
Frais bancaires	68		
Cotisations diverses	249	Subvention de la commune	100
Transfert à la ville de Mezidon	5 000	Vente de posters, brochures	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 104</b>		<b>6 624</b>

**Soit un bénéfice de 520 € pour l'exercice**

Le bilan en fin d'exercice est donc le suivant avant décision de l'assemblée générale sur l'emploi du bénéfice :

Compte bancaire	3 322	Report à nouveau	8 201
Compte livret A	5 158		
Part sociale Crédit Agr.	60		
Chèques à débiter	(-)100		
Chèques à créditer	200		
Caisse	81	Bénéfice de l'exercice	520
Total	8 721€		8 721€

**Nous proposons de porter le bénéfice de l'exercice en report à nouveau.**

### **Notre compte auprès de la Fondation du Patrimoine**

Les dons venant de nos membres ont augmenté passant de 1 445 à 1 710€. Mais nous avons été surpris de voir des dons, totalement anonymes ou de personnes que nous ne connaissons pas. Ces différentes contributions se montent à 2010 €. Notre représentante auprès de la Fondation du Patrimoine nous a assuré qu'il s'agissait bien de dons destinés à nos travaux et non de dons inemployés pour d'autres chantiers. Compte tenu de la retenue de 6 % gardée par la FDP, c'est donc une somme de 3496€ qui s'ajoute aux 38 014€ disponibles en fin d'exercice précédent. Nous pouvons donc contribuer pour 41 510 € aux travaux actuels. D'ailleurs 18000€ ont déjà été employés pour payer des factures

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité des participants.**

L'assemblée générale se termine ainsi à 16h50.

Vu le président  
J.E. Devos

Vu la trésorière  
C. Pallard